

Peut-on se tromper en disant d'une œuvre qu'elle est belle ?

2) reformulation :

- La possibilité de commettre une erreur lorsque l'on affirme qu'une production artistique nous plaît existe-t-elle ou bien au contraire est-elle impossible du fait de la définition du sentiment esthétique ?
- S'il est possible de se tromper quand on porte un jugement sur une œuvre d'art, pour autant a-t-on le droit d'en rester à une telle possibilité ?
- Puis-je être dans l'erreur quand j'assure que telle œuvre possède une valeur esthétique ?
- Quand j'attribue le prédicat « belle » à une œuvre d'art suis-je susceptible de me tromper ou une telle attribution est-elle toujours vraie du seul fait qu'elle n'engage que moi ?

3) présupposés du sujet :

- Il serait possible de faire une erreur lorsque l'on affirme qu'une œuvre est belle.
- La beauté est en relation avec la vérité : la beauté n'est pas une simple affaire de goût et de sentiment (plaisir et déplaisir) mais concerne la question de la vérité. Donc le domaine de l'art n'est pas un domaine indépendant des autres et notamment de celui de la vérité. Le jugement esthétique n'est pas particulier, il est un sous-ensemble des jugements en général et est donc évaluable en termes de vrai et de faux.
- Il est possible de discuter des jugements que l'on énonce sur une œuvre : la beauté n'est pas une affaire individuelle mais collective, ce que je considère comme étant beau doit être confronté à l'opinion des autres et doit notamment pouvoir relever d'un accord.

4) problématique :

Contrairement à ce qu'affirme Hume quand il expose la position de la doxa, la question posée sous-entend qu'il n'est pas impossible d'imaginer et d'affirmer qu'il soit possible d'être dans l'erreur quand on affirme qu'une œuvre est belle. Hume, quand il présente la position de la doxa, met bien évidence que pour celle-ci il est absolument impossible de se tromper quand on dit d'une œuvre d'art qu'elle est belle puisque l'esthétique relève, ainsi que son étymologie l'affirme, de la sensation, du sentiment de plaisir ou de déplaisir que provoque une œuvre en un sujet. Ainsi quand je dis d'une œuvre qu'elle est belle, ce discours est toujours vrai puisqu'il ne fait que décrire l'effet produit par la rencontre d'un sujet et d'une œuvre, rencontre toujours singulière et unique et donc sentiment toujours vrai puisque propre à celui qui l'exprime.

Et pourtant on comprend tout de suite le sens de ce doute que pointe la question posée puisqu'à partir du moment où je dis d'une œuvre qu'elle est belle il semble que je porte un jugement sur elle et donc que je dise plus que ce que je ressens pour affirmer que l'œuvre possède un attribut, la beauté, et ce pour elle-même et donc en dehors de mes sentiments. Or énonçant un tel jugement je cours le risque propre à tout jugement : je peux me tromper ie dire que l'attribution que j'opère correspond bien à ce qui se passe dans le réel alors que ce serait faux.

Que faut-il penser ? Qu'elle réponse peut-on apporter à la question posée ? Le discours porté sur ce que l'on ressent face à une œuvre concerne-t-il seulement la réalité du plaisir ou du déplaisir subjectif qu'un individu éprouve ou bien rentre-t-il dans le cadre plus général des jugements portés sur l'être d'une chose auquel cas il peut être soit vrai soit faux ?

Les enjeux :

S'il est important de résoudre ce problème c'est qu'il nous faut savoir ce que l'on a le droit de dire face à une œuvre d'art ainsi que de savoir si ce que l'on dit est toujours vrai, d'une vérité subjective auquel cas comme le dit Hume : « tout individu devrait être d'accord avec son propre sentiment, sans prétendre régler ceux des autres » ou bien alors est ce que ce que je dis peut être discuté au nom d'une norme universelle auquel cas je dois accepter non seulement la discussion quant à la valeur de vérité de mon jugement mais je dois en plus accepter la possibilité de me tromper là où j'affirmais que l'œuvre était belle.

Ai-je à rendre des comptes à autrui du jugement que je porte sur une œuvre ou ne regarde-t-il que moi ? Ai-je le droit de dire dans une discussion qui met en cause mon jugement esthétique : « des goûts et des couleurs il n'y a pas à discuter » ?

- Qu'ai le droit de dire en matière de jugement esthétique ?
- Dois-je justifier mes goûts devant autrui ?

Peut-on se tromper en disant d'une œuvre qu'elle est belle ?

Première partie :

Afin de pouvoir répondre à la question posée il nous faut tout d'abord examiner quels seraient les arguments qui permettraient de penser, à la manière du sens commun, qu'il est impossible de se tromper quand on dit d'une œuvre qu'elle est belle.

En effet ainsi que Hume l'expose, en matière de beauté il semble bien que tout soit affaire de sentiment exclusivement subjectif et qu'en ce sens il soit impossible de se tromper quand on dit d'une œuvre qu'elle est belle puisque le sentiment ne renvoyant qu'à lui-même il est toujours vrai à partir du moment où il existe réellement chez celui qui dit le ressentir. L'éprouvé de plaisir que cause une œuvre sur quelqu'un est fonction de la singularité de sa sensibilité, l'art est une affaire de sensibilité toujours subjective, propre à une personne. Ainsi donc le jugement de goût est une affaire privée qui ne concerne que le rapport entre une œuvre et mon être, il ne prétend rien quant à ce que les autres doivent dire ou éprouver.

La difficulté serait alors apparente et proviendrait d'une maladresse dans le discours puisque je devrais en toute rigueur dire que *je trouve* telle œuvre belle, ie qu'elle suscite ou déclenche *en moi* un sentiment de plaisir. En ce sens le seul moment où je pourrais effectivement me tromper en disant que je trouve une œuvre belle c'est dans le cas tout à fait particulier où je dirais quelque chose qui ne correspond pas au sentiment que j'éprouve ie quand je chercherais à me mentir à moi-même. Mais dans ce cas particulier je ne peux pas dire au sens strict que je me trompe puisque l'erreur se caractérise par son aspect involontaire alors que l'opération de me tromper moi-même revient à celle de me mentir puisque, alors que je ne ressens pas de plaisir, je dis néanmoins que je ressens que cette œuvre est belle.

D'autre part en toute rigueur on ne peut pas se tromper lorsqu'on dit qu'une œuvre d'art est belle puisque lorsque l'on dit qu'une œuvre est belle on exprime l'éprouvé qui est ressenti : l'expérience d'un plaisir ou d'un déplaisir. Or ces sensations ne concernent pas tant la question de la vérité ou de la fausseté de ce que je dis mais plutôt la question de la réalité ou non d'un tel sentiment. Dire qu'une œuvre est belle c'est attester, constater, de la présence en moi d'un plaisir éprouvé à la contemplation de cette œuvre. Ainsi donc, en un autre sens, la possibilité de l'erreur est en l'occurrence impossible parce que le domaine de l'art ne relève pas d'une évaluation en terme de vérité ou de fausseté mais plutôt d'une évaluation en terme de plaisant ou déplaisant. C'est improprement que l'on évalue en terme de vérité la valeur d'une œuvre puisqu'une telle évaluation relève du champ de la raison et de la rationalité et non pas de la spécificité du domaine artistique.

Mais s'il en est bien ainsi ce qui est incompréhensible c'est la possibilité de fait d'un accord unanime sur le fait que certaines œuvres sont considérées comme des chefs d'œuvre que l'on expose dans des musées par exemple. Ou encore un tel discours ne permet pas de comprendre le besoin que j'ai de souhaiter qu'autrui soit d'accord avec moi ni le besoin concomitant de discuter pour convaincre autrui de la vérité de mon jugement. Le discours porté sur la beauté est-il irréductiblement subjectif et étranger à la question de la vérité ?

Deuxième partie :

Ainsi on pourrait, dans un deuxième temps, suivre la piste qui nous paraissait au premier abord très paradoxale vers laquelle indiquait le sujet : il semblerait en effet qu'il soit tout à fait possible de se tromper lorsque l'on dit d'une œuvre qu'elle est belle.

En effet dire d'une œuvre qu'elle est belle c'est énoncer un jugement. Un jugement est l'attribution d'un prédicat à un sujet. Un jugement est vrai à condition que cette attribution corresponde effectivement à une propriété effective de ce prédicat par la chose dont on parle (accord entre ce qui est dit et ce qui est = définition de la vérité). Or lorsque l'on fait une telle opération de jugement on court le risque, pour diverses raisons et ne serait-ce que parce que l'erreur est humaine, de se tromper, ie d'attribuer à tort un prédicat à un objet qui ne le possède effectivement pas. Tout jugement peut être soit vrai soit faux en fonction de sa correspondance ou non avec ce qui est, avec l'essence objective de l'objet dont on parle. En ce sens la beauté est un prédicat et savoir si une œuvre est effectivement belle en elle-même suppose donc l'opération nécessaire de la confrontation de ce que l'on définit comme étant le beau et les caractéristiques objectives de l'œuvre, comparaison qui permettra de mettre en évidence une identité de caractéristiques entre l'œuvre et la beauté ou au contraire, si l'on se trompe, une non correspondance. La beauté relève donc de l'exercice critique de la raison.

Ainsi quand on affirme d'une œuvre qu'elle est objectivement belle on peut faire une erreur de jugement en confondant alors la sensation de plaisir que l'on ressent face à une telle œuvre avec la réalité objective de cette œuvre

prise en elle-même indépendamment de ma sensibilité particulière. Notre expérience atteste qu'une telle erreur est de fait possible quand après avoir considéré qu'une œuvre est belle parce qu'elle déclenche en moi un sentiment de plaisir je me rends compte au fil du temps et en la pratiquant que mon goût évolue et que ce que je croyais être beau pour moi correspondait en fait à un moment particulier du développement de mon goût, et je dirais alors que je me trompais quand je disais d'une œuvre qu'elle était belle que c'était là un jugement de jeunesse comme on parle d'une erreur de jeunesse.

Pour qu'une œuvre soit dite être objectivement belle il faut, et c'est la une condition de possibilité d'un tel jugement, qu'elle le soit de manière universelle. La beauté se définit alors comme un idéal, une perfection harmonieuse qui apparaît comme étant une norme en comparaison avec laquelle il sera possible de juger l'œuvre présentée. Cette norme est objective et extérieure au sujet, elle sert de critère permettant d'exercer correctement un jugement. Il semble donc qu'alors nous nous retrouvons dans le cas de figure dont parle Hume quand il parle des opinions dont la diversité est réductible à une seule opinion vraie. Toute la difficulté résidant alors dans le fait de trouver et prouver laquelle l'est. C'est dire ainsi que le jugement esthétique n'est pas seulement une affaire de sensibilité mais aussi une question de pratique, d'expérience, et aussi de connaissance. Hume montre bien que le goût s'éduque, qu'il y a une finesse de goût, qu'il est lié à un accord possible.

Ainsi Hume élabore-t-il dans ce même texte de « La norme du goût » dont est extrait notre passage les cinq conditions du jugement esthétique : « Ainsi, bien que les principes du goût soient universels, et presque, sinon entièrement, les mêmes chez tous les hommes, cependant bien peu d'hommes sont qualifiés pour donner leur jugement sur une œuvre d'art, ou pour établir leur propre sentiment comme étant la norme de la beauté. Les organes de la sensation interne sont rarement assez parfaits pour permettre à ces principes généraux de se déployer pleinement, et pour produire un sentiment correspondant à ces principes. Ou bien ils sont viciés par quelque désordre et, par là, ils suscitent un sentiment qui peut être jugé erroné. Quand le critique est dépourvu de délicatesse, il juge sans aucune distinction, et n'est affecté que par les qualités les plus grossières et les plus tangibles de l'objet - les traits fins passent inaperçus et échappent à sa considération. Là où la pratique ne lui vient pas en aide, son verdict est accompagné de confusion et d'hésitation. Là où il n'a eu recours à aucune comparaison, les beautés les plus frivoles, qui sont telles qu'elles méritent plutôt le nom de défauts, sont l'objet de son admiration. Là où l'influence du préjugé l'emporte sur lui, tous ses sentiments naturels sont pervertis. Là où le bon sens fait défaut, il n'est pas qualifié pour discerner les beautés du dessein et du raisonnement qui sont le plus élevées et le plus parfaites. Le commun des hommes porte un jugement sous l'influence de certaines de ces imperfections ou d'autres encore. De là vient qu'on observe qu'un juge véritable en matière de beaux arts est un caractère si rare, même durant les époques les plus policées: un sens fort, uni à un sentiment délicat, amélioré par la pratique, rendu parfait par la comparaison, et clarifié de tout préjugé, peut seul conférer à un critique ce caractère estimable. Et les verdicts réunis de tels hommes, où qu'on puisse les trouver, constituent la véritable norme du goût et de la beauté. »

Comment donc rendre compte de la persistance de la croyance en l'idée que les goûts et les couleurs ne se discutent pas si effectivement la beauté est objective et qu'une norme de celle-ci peut être élaborée ?

Troisième partie :

L'ignorance semble être l'un des facteurs qui permet de comprendre que l'on souhaite penser qu'en matière de beauté on ne peut jamais se tromper en disant d'une œuvre qu'elle est belle. En effet parce que l'on est culturellement habitué à apprécier certaines œuvres qui nous procurent immédiatement et familièrement du plaisir on prend cette sensation pour une norme de ce qui est beau pour nous (ignorance de l'origine culturelle de nos goûts). Or dès que l'on se rend compte, par la prise de conscience et la réflexion, de la part importante de l'influence de ce facteur culturel dans la construction de nos goûts on comprend que si l'on était né dans une autre culture, à une autre époque ou même dans un autre milieu social, nos goûts seraient radicalement différents. C'est donc que le goût s'éduque, on apprend à apprécier, ie que le plaisir peut venir suite à un apprentissage rendu possible par le désir de la différence et par la curiosité de ce que l'autre peut apprécier. Un fait qui atteste bien du caractère socialement et culturellement construit du goût c'est la mode : les canons de beauté sont ainsi variables d'une époque à une autre : dans l'antiquité grecque les normes de beauté étaient définies par l'harmonie des proportions, une statue d'Apollon par exemple devait pour être considérée comme belle répondre à des proportions idéales calculées mathématiquement (voir aussi les proportions du corps humains figurées par Léonard de Vinci : un homme à l'intérieur d'un cercle).

Ce qui trompe ainsi quand on contemple une œuvre d'art c'est que, dans la mesure où on la perçoit de manière immédiate, on pense que le plaisir qu'elle peut susciter doit lui aussi être immédiat pour que l'on puisse la reconnaître comme belle. Or, on l'a vu, ce plaisir peut ne pas être immédiat et requérir éducation et familiarisation, ie peut être consécutif à un effort. Or spontanément beaucoup opposent la notion d'effort et celle de plaisir et considèrent que le plaisir doit être immédiat, facile. Or penser ainsi c'est demeurer dans la sphère restreinte du connu, de l'habituel et ne jamais ni progresser ni s'enrichir. Aller à la rencontre de l'inconnu et du différent implique la notion « d'apprendre à connaître et à apprécier », or la force d'inertie retient beaucoup dans le simple cadre du familier qui fait trop hâtivement

Peut-on se tromper en disant d'une œuvre qu'elle est belle ?

conclure du « je ne connais pas » au « c'est laid ».

Enfin beaucoup répugnent à remettre en question leur jugement esthétique parce que c'est là de facto remettre en question leur estimation esthétique habituelle, cela touche du coup à une remise en question de soi, puisque l'on considère ses goûts comme étant une partie de son identité (ce qu'atteste le pronom possessif). Remettre en question, comme le débat sur la vérité d'un jugement de goût m'y invite en droit, mes goûts, c'est donc accepter de ne pas véritablement savoir ce que j'aime et donc ce que je suis. Position toujours inconfortable, souvent vécue comme une agression fragilisante. Un jugement de goût devrait (en droit) donc être toujours une ouverture à l'autre dans sa différence culturelle, un appel au partage des raisons pour lesquelles une œuvre nous touche afin de permettre à l'autre d'éprouver aussi ce plaisir. Sachant en dernier lieu que si l'on peut souvent comprendre mieux pourquoi une œuvre est dite belle par quelqu'un on peut pour autant ne pas éprouver le même plaisir ou la même intensité de plaisir.

Mais pour autant tout jugement de goût n'est pas nécessairement vrai. La possibilité de l'erreur tient alors à la difficulté de fixer une fois pour toutes et pour tous une norme universelle du beau. L'histoire de l'art atteste ainsi de l'évolution des normes du goût de telle manière que de telles normes sont toujours en débat. Il reste donc toujours nécessaire de discuter de la définition de la beauté sur fond d'héritage d'un patrimoine mondial de belles œuvres (que l'UNESCO recense par exemple), autant d'œuvres qui nous servent de guide pour faire murir notre jugement, enrichir notre goût et tenter d'élaborer cette norme universelle. Sachant que cette norme est toujours en cour d'élaboration ainsi que l'atteste par exemple le titre de l'ouvrage de Umberto Eco : *L'histoire de la beauté*.

Conclusion :

C'est donc parce que la beauté est à la fois, et d'une certaine manière paradoxalement, subjective, du côté du plaisir qu'elle me procure, et d'autre part objective, du côté de la construction normative sociale et culturelle dont elle est le produit, qu'il semblait en une première approche qu'il soit impossible de se tromper quand on juge qu'une œuvre est belle et que pourtant cela s'avère, l'analyse le montrant, une possibilité réelle.

Ainsi peut-on dire que c'est à condition de contextualiser tout jugement énoncé (il vaut dans le cadre d'un moment de notre évolution et de notre réflexion ou de notre construction de notre jugement esthétique) et de l'énoncer sur fond de la conscience de notre ignorance et de nos préjugés que l'on peut dire qu'une œuvre est belle en prétendant dire quelque chose de vrai.